Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026

Les pêcheurs et les gendarmes de Vaucluse s'allient pour la protection des milieux aquatiques



À la fin du mois de septembre, Vincent Naturel, directeur de cabinet de la Préfecture de Vaucluse, le Général de division Sylvain Noyau, commandant du Commandement pour l'environnement et la santé (CESAN), Christophe Marcellino, président de la Fédération de pêche de Vaucluse et colonel Cédric Garence, commandant de Groupement de gendarmerie départementale, ont signé une convention de partenariat pour faire de la lutte contre les atteintes à l'environnement un objectif commun.

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026

À travers cette alliance, la Fédération de pêche de Vaucluse et la Gendarmerie départementale s'engagent à partager et à échanger sur les principales menaces locales et sur la délinquance environnementale, particulièrement dans l'objectif de protéger les milieux aquatiques.

Pour faciliter leurs contrôles, les gendarmes de Vaucluse auront désormais accès à Vigipêche, qui permet de contrôler des cartes de pêche. Des séances de partage d'expertise et de formation réciproques seront également mises en œuvre. Des opérations conjointes de contrôle seront également réalisées prochainement.

La gendarmerie interviendra dans le cadre de la formation obligatoire des gardes-pêche particuliers. Les gardes-pêche fédéraux ou particuliers bénéficieront d'un accès privilégié aux brigades de gendarmerie, dès lors qu'ils seront victimes dans l'exercice de leur fonction de la police de la pêche.

Enedis, RTE et la fédération de pêche du Vaucluse renouvellent leur partenariat



Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par le 13 novembre 2026

Christophe Marcellino, président de la fédération de pêche du Vaucluse, Sébastien Quiminal, directeur Enedis Vaucluse et Fabien Merpillat, directeur adjoint réseau de transport d'électricité (RTE) du groupe maintenance réseau cévennes, ont renouvelé leur partenariat pour la prévention des risques électriques liés à l'activité de la pêche, jeudi 27 octobre, dans la continuité de la convention resignée en 2019.

La fédération de pêche du Vaucluse, Enedis et RTE renouvellent leur partenariat pour sensibiliser les pêcheurs aux risques électriques. Dans le cadre d'une convention qui s'applique pour une durée de 3 ans, ces derniers prévoient de mettre en œuvre les actions suivantes :

- Sensibiliser le monde de la pêche et les associations adhérentes à la fédération au risque électrique lié à la pratique de la pêche en eau douce à proximité des lignes aériennes.
- Etudier et prioriser les zones qu'elles considèrent potentiellement à risque afin de permettre à RTE et Enedis de procéder à une signalisation adaptée.
- Sensibiliser le public des jeunes pêcheurs au risque électrique, dans le cadre des formations organisées par les associations.

Au-delà de ce partenariat, la campagne d'information « Tension, Attention » permet à RTE et Enedis de sensibiliser le grand public et les professionnels sur les mesures de prudence à respecter lorsqu'ils exercent des activités aux abords des lignes électriques. Même sans contact direct avec une ligne, en cas de non-respect des distances de sécurité, un arc électrique peut se former, il y a alors danger d'électrocution.

Des conseils de prévention aux pêcheurs

Parce qu'elles sont longues et souvent conductrices de l'électricité, les cannes à pêche manipulées près des lignes électriques peuvent présenter des risques. Pour pêcher en toute sécurité, il suffit de rester à distance des lignes et de suivre quelques mesures simples de prévention :

- Eviter de pêcher près des lignes électriques. En cas de présence d'une ligne électrique aux abords du plan d'eau, il est nécessaire de la repérer et de se tenir à distance pour éviter tout risque d'amorçage, y compris si on pêche en bateau.
- Respecter impérativement la distance de 5 mètres, le risque existe à la fois au contact de la ligne électrique, mais surtout à l'approche.
- Ne jamais toucher un objet en contact avec une ligne électrique.
- En passant sous une ligne électrique, tenir la canne en position horizontale.

« LigneAlerte » la nouvelle application développée par Enedis et RTE

Avec des réseaux électriques aériens parfois présents à proximité de chantier du BTP, sur des parcelles agricoles ou des zones de pêche, nombre de professionnels et d'amateurs de loisirs en plein air sont confrontés au risque électrique. Ainsi, dans le domaine agricole, près de 70% des accidents d'origine électrique surviennent au contact d'une ligne électrique. Enedis et RTE ont donc développé l'application

Ecrit par le 13 novembre 2026

« LigneAlerte » pour prévenir en temps réel de la proximité d'une ligne électrique aérienne et réduire au maximum les accidents.



© Enedis

Rendez-vous sur www.Tension-Attention.fr pour retrouver tous les conseils de prudence et les mesures de sécurité pour prévenir le risque électrique.

J.R.